



ACTS

École de danse contemporaine de Paris®

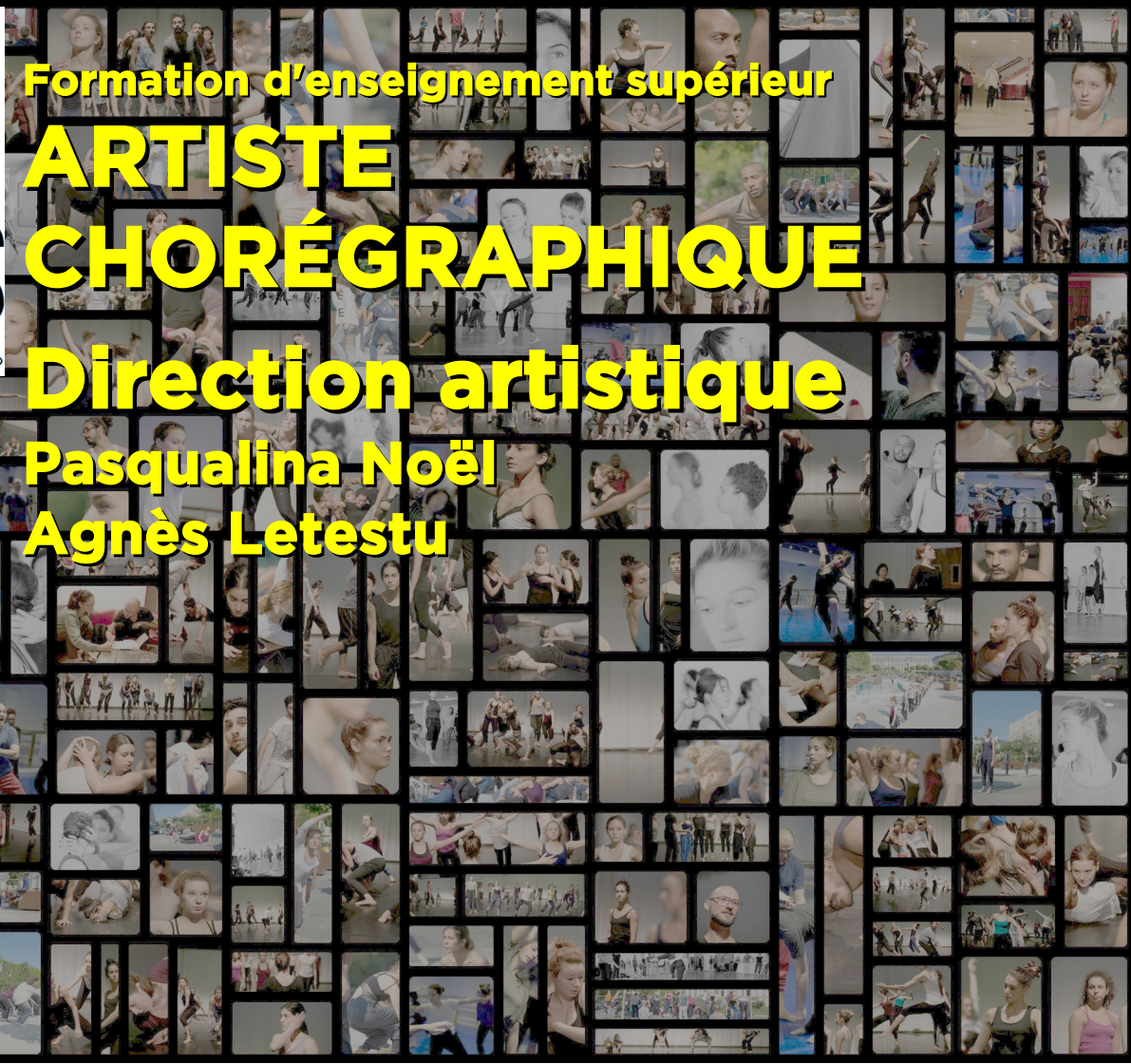
Formation d'enseignement supérieur

ARTISTE CHORÉGRAPHIQUE

Direction artistique

Pasqualina Noël

Agnès Letestu



Formation en 3 ans – 3 x 900 H

**Diplôme d'établissement
Spécialité professionnelle**

« Artiste chorégraphique »

1er cycle supérieur / Code NSF 133 – Musique, Arts du spectacle
Certification professionnelle de niveau II (Fr) & de Niveau 6 (UE)

ESC1 – Acquis théoriques & techniques

ESC2 – Projets artistiques & culturels

ESC3 – Développements professionnels

Danse contemporaine

**Pasqualina Noël, Vinciane Gombrowicz,
Wu Zheng, Téo Fdida**

Danse classique

**Agnès Letestu, Josette Amiel,
Christophe Duquenne, Emmanuel Thibaut**

Culture chorégraphique

**Emerentienne Dubourg, Amélie Marandet,
Frédéric Audegond**

ACTS CURSUS

**ACTS est une école d'art.
D'une durée de trois ans,
cette formation internationale
propose aux danseurs
une expérience technique
et artistique intense auprès
de chorégraphes de premier plan,
et développe leur préparation
à la vie professionnelle.**

**Le programme se développe
autour de 8 Unités d'Enseignement
réparties autour de 3 modules :
technique, théorique, terrain.**

**Pendant ces 3 années chez ACTS,
chaque étudiant prépare le diplôme
d'établissement final
de ACTS (contrôle continu,
mise en situation,
épreuves finales...).**

SÉLECTION

**Recrutement des danseurs
par dossier d'admissibilité
puls concours d'admission.
Les candidats doivent être
titulaires d'un diplôme de
fin d'études secondaires,
et démontrer un réel potentiel
pour le monde professionnel
de la Danse.
VAPP possible pour les niveaux
ESC2 et ESC3.**

micadanses



STUDIO BLEU

académie
Paris



ACTS

École de danse contemporaine de Paris ®

Infos/Renseignements :

contact@acts-dance.com

www.acts-dance.com